

Jeudi 10 septembre 2026

**INSCRIPTIONS AUX EXAMENS DE LA VOIE
PROFESSIONNELLE - SESSION 2027**

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (**CAP**)

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL (**BCP**)

BREVET PROFESSIONNEL (**BP**)

CERTIFICATS DE SPECIALISATION NIVEAUX 3 ET 4 (**CS3/CS4**)

BREVET DES MÉTIERS D'ART (**BMA**)

Le Rectorat de la Martinique communique :

CAMPAGNE D'INSCRIPTION DE LA SESSION 2027

Le registre d'inscription aux examens de la voie professionnelle de la session 2027 est ouvert pour les diplômes suivants :

- BCP : Baccalauréat Professionnel
- BMA : Brevet des métiers d'art
- BP : Brevet Professionnel
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CS3 : Certificat de spécialisation niveau 3 (CS3)
- CS4 : Certificat de spécialisation niveau 4 (CS4)

Selon le calendrier ci-dessous :

- Date d'ouverture : **Lundi 26 octobre 2026 à 8h00**
- Date de fermeture : **Vendredi 27 novembre 2026 à 17h00**

Téléversement des pièces justificatives : **du lundi 26 Octobre à 08h00 au vendredi 27 novembre 2026 à 17h00**

ATTENTION : **CAP AEPE (candidats individuels)** : Remise des attestations de stages et des attestations d'expérience professionnelle le **Jeudi 7 Janvier 2027 au Rectorat**.

Les modalités de dépôt des pièces seront communiquées ultérieurement.

L'inscription des **candidats individuels** s'effectue obligatoirement en ligne sur l'application Cyclades en se connectant via le lien suivant : [**INSCRIPTION - ACCES CYCLADES**](#)

Attention, les **candidats scolaires, apprentis ou issus de la formation continue** doivent OBLIGATOIREMENT s'inscrire par le biais de leur établissement.

**Candidats en situation de handicap :
Demandes d'aménagements d'épreuves**

Les candidats souhaitant formuler une demande d'aménagement d'épreuves sont invités à l'effectuer selon le calendrier cité ci-dessus sur l'application Cyclades.

Les dossiers dûment remplis doivent être remis au bureau des examens professionnels (DEC1) ou téléversés dans Cyclades **du Lundi 26 octobre au vendredi 27 novembre 2026**.

Les formulaires de demande d'aménagement sont téléchargeables via le lien suivant : [**Téléchargement des formulaires de demande d'aménagements**](#)

Contact :

Direction des Examens et Concours
ce.dec@ac-martinique.fr